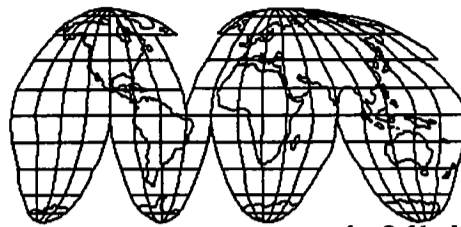


**Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine**

**This Week
in Trade and
Foreign Policy**

du 27 janvier-2 février, 1994



COMMUNIQUÉS :

Le Canada apportera son aide aux élections en Ukraine

Le 2 février 1994, n° 17

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Canada fournira une assistance technique à l'Ukraine pour l'aider à organiser et à tenir, le 27 mars, ses premières élections parlementaires démocratiques. L'initiative canadienne de 2,5 millions de dollars est la plus importante et la plus complète de toutes celles entreprises par les donateurs internationaux. « Ces toutes premières élections multiparties en Ukraine présentent un intérêt particulier pour le Canada du fait que tant de nos compatriotes ont des liens familiaux et historiques avec ce pays. Nous nous réjouissons de cette évolution manifeste vers un système politique démocratique et pluraliste et nous avons à coeur d'aider les Ukrainiens à faire en sorte que ce scrutin soit tenu d'une manière équitable et ouverte », a déclaré M. Ouellet.

M. MacLaren encourage les efforts pour stimuler les exportations canadiennes de produits et de services d'éducation dans la région Asie-Pacifique

Le 31 janvier 1994, n° 16

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a déclaré que le Canada doit intensifier ses efforts pour promouvoir ses produits et services d'éducation de première qualité dans la région Asie-Pacifique. « L'éducation internationale donne au Canada une chance unique de se faire mieux connaître à la prochaine génération de décideurs asiatiques. Les économies de la région comptent parmi les plus dynamiques au monde. Notre croissance économique et notre compétitivité seront de plus en plus liées à cette région », a dit le ministre. Dans ce contexte, M. MacLaren a aussi annoncé que son Ministère parrainera une conférence sur l'éducation canadienne et la région Asie-Pacifique, qui se tiendra à Vancouver du 9 au 11 mars. La conférence intitulée « L'enseignement au Canada et la région Asie-Pacifique : vision de l'avenir » invitera les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des établissements d'enseignement, des associations pour l'éducation et des organisations non gouvernementales à élaborer une stratégie quinquennale pour le marketing des produits et services d'éducation dans la région Asie-Pacifique. Des exemplaires de l'étude de marché *Éducation internationale : La région Asie-Pacifique et le Canada* peuvent être obtenus en communiquant avec InfoEx au 1-800-267-8376 ou, dans la région de la Capitale nationale, au 944-4000.

M. MacLaren se réjouit de la décision rendue par le groupe spécial de l'ALE sur le préjudice dans l'affaire du bois d'oeuvre

Le 28 janvier 1994, n° 15

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, s'est dit satisfait de la décision rendue par un groupe spécial binational de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) selon laquelle les importations de bois d'oeuvre canadien ne causent aucun préjudice aux producteurs américains. « Il s'agit là d'un développement heureux et important dans ce différend long et coûteux », a déclaré M. MacLaren. Deux groupes spéciaux de l'ALE ont maintenant confirmé que les programmes canadiens ne confèrent pas de subventions donnant matière à compensation et que les importations de bois d'oeuvre canadien ne causent aucun préjudice aux producteurs américains. »

Un Canadien sera membre de la Commission électorale Sud-Africaine

Le 28 janvier 1994, n° 14

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le Directeur général des élections du Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, ont annoncé que le Conseil exécutif transitoire sud-africain a choisi M. Ron Gould, d'Élections Canada, au nombre des cinq personnalités étrangères appelées à faire partie de la Commission électorale indépendante d'Afrique du Sud. « La nomination de M. Gould est un honneur pour le Canada, et elle illustre bien l'intérêt que nous portons à l'évolution démocratique de l'Afrique du Sud. Le Canada a annoncé récemment l'octroi d'une contribution de 2,5 millions de dollars à ce pays, afin d'appuyer les programmes de sensibilisation des électeurs, les préparatifs en vue du scrutin et la mise en place de contrôleurs et d'observateurs des élections. La secrétaire d'État chargée de l'Amérique latine et de l'Afrique, M^{me} Christine Stewart, se rendra en Afrique du Sud plus tard cette semaine, pour discuter avec les dirigeants sud-africains de l'organisation des élections », a déclaré M. Ouellet.

DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA :

Prorogation du régime du tarif de préférence général

Le 31 janvier 1994, n° 94-011

L'honorable Douglas Peter, secrétaire d'État (Institutions financières internationales), a déposé à la Chambre des communes au nom du ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, un projet de loi visant à proroger de dix ans au-delà de la date d'échéance, le 30 juin 1994, le régime du tarif de préférence général (TPG) que le Canada applique aux produits des pays en développement. Il a également annoncé que les négociations de l'Uruguay Round étant maintenant terminées, la portée du tarif de préférence général serait réexaminée. Le report de l'échéance à l'an 2004 reflète l'engagement pris par le gouvernement fédéral de réduire les entraves à l'importation et de promouvoir la croissance économique dans les pays en développement. En vertu du régime de tarif de préférence général, plus de 180 territoires et pays en développement peuvent se prévaloir des tarifs plus bas que le Canada applique à une foule de produits. Grâce à un accès plus facile au marché canadien, ces pays peuvent développer les créneaux d'exportation de leurs propres économies. De plus, les consommateurs canadiens profitent de prix plus bas, et les fabricants canadiens ont accès à une plus vaste gamme de produits entrant dans la fabrication de produits finis, et ce à des prix concurrentiels. Le régime du tarif de préférence général a été adopté par le Canada en 1974 et tous les grands pays industrialisés ont adopté des régimes similaires au début des années 70.